

## Communiqué de presse

16 mai 2019

**La Fondation Saint-Irénée invite une journaliste, un avocat, un magistrat et un philosophe à partager leurs réflexions et leur expérience sur le thème :**

### **DROIT, MORALE, JUSTICE : QUELLES FRONTIERES ? LA JUSTICE EST-ELLE LE LIEU DE LA RECONCILIATION ?**

De nombreuses affaires judiciaires, par exemple celles qui ont mis en cause Jérôme Kerviel, Jacqueline Sauvage ou plus récemment le cardinal Philippe Barbarin ont donné lieu à un emballement médiatique inédit. Les chroniques judiciaires ou les tweets en direct des salles d'audience, les commentaires sur les chaînes d'info en continu et les avis exprimés sur les réseaux sociaux et dans les journaux soumettent désormais les magistrats et les avocats à d'énormes pressions.

Force est de constater également une grande confusion dans l'opinion publique sur des notions juridiques fondamentales comme la place des victimes dans le procès, la présomption d'innocence, la prescription, les règles de procédure ou le rôle des professionnels de justice.

Une autre confusion s'installe au sein même de la justice entre droit et morale.

Au cours de cette soirée à visée pédagogique, la Fondation Saint-Irénée recevra ses invités lors d'une table ronde **le LUNDI 20 MAI 2019 à 19H30.**

Cette conférence aura lieu à **l'Université catholique de Lyon** au **Campus Saint-Paul** dans **l'amphithéâtre Alain Mérieux** : 10 place des archives 690002 Lyon.

Avec la participation de :

- Jean-Noël DUMONT – *philosophe*
- François FALLETTI – *ancien procureur général près la cour d'appel de Paris, avocat*
- Jean-Philippe DELSOL – *avocat, docteur en droit*
- Olivia DUFOUR – *journaliste, présidente du cercle des journalistes juridiques*

**Entrée gratuite - Nombre de places limité – Inscription obligatoire sur ce [lien](#)**

**Contact :** Etienne Piquet-Gauthier – Fondation Saint-Irénée – 06 83 84 58 23 – [epg@fondationsaintirenee.org](mailto:epg@fondationsaintirenee.org)

En partenariat avec :

